Envoyé en préfecture le 21/02/2024
Reçu en préfecture le 21/02/2024
Publié le
ID : 064-246400337-20240215-D2024_29-BF

VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délibération n°2024-29

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 15 février 2024)

Date de convocation : 30 janvier 2024
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 23
Nombre de délégués votants : 26

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 15 février 2024 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : Mmes BARRAQUE, BERGES, CASSOU, LAHOURATATE, MOULAT, MOURTEROT et M., BARBAN, BEROT-LARTIGUE, BONNEMASON, CACHELOU, CARRERE, CARREY, DAGUERRE, DESSEIN, ESQUER, GARROCQ représenté par M. PINOUT, LABERNADIE, LOUSTAU, MARTIN, MONGAUGE, PARIS, REGNIER, SASSOUBRE

Absents ou excusés : Mmes BLANCHET, CLAVIER, POUEYMIROU-BOUCHET, et M. AUSSANT, CASADEBAIG, GABASTON, LEGLISE, SANZ, VISSE

Pouvoirs : Mme BLANCHET à M. MONGAUGE M. CASADEBAIG à Mme CASSOU
Mme POUEYMIROU-BOUCHET à Mme MOULAT

Secrétaire de séance : M. CACHELOU

OBJET : FINANCES – BUDGET AUTONOME ZAE DES FOURS A CHAUX (M14 soumis à TVA) – COMPTE ADMINISTRATIF 2022

RAPPORTEUR : Fernand MARTIN, Vice-Président

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité sans que le Président ne prenne part aux votes**, vote le Compte Administratif du budget autonome de la ZAE DES FOURS A CHAUX de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

	Prévisions	Réalisations (sans les reports de l'année N-1)	Reports année N-1	Réalisations (avec les articles 001 et 002)	Résultats de clôture 2023 (A)	RAR 2023 (B)	RESULTATS CUMULES (A + B)
Investissement							
Dépenses	317 108,00 €	8 920,00 €	6 825,00 €	15 745,00 €		- €	
Recettes	365 335,17 €	66 825,00 €	- €	66 825,00 €	51 080,00 €	- €	51 080,00 €
Fonctionnement							
Dépenses	431 298,17 €	8 955,50 €	- €	8 955,50 €			
Recettes	431 298,17 €	8 920,00 €	50 600,17 €	59 520,17 €	50 564,67 €		50 564,67 €
TOTAL :					101 644,67 €	- €	101 644,67 €

Le résultat cumulé est de + 101 644,67 €

Le Vice-Président

Fernand MARTIN

Communauté de communes Vallée d'Ossau 64260 ARUDY